

Vivre au Ulis

FÉVRIER 2024 • N°34



**Notre ville labellisée
pour son architecture
contemporaine remarquable**

P.16-19



Terre de talents



DÉC.

Une fresque participative au Bosquet

Nous sommes ravis de vous annoncer qu'une magnifique fresque a embelli la résidence du Bosquet. L'œuvre choisie par les habitants promet d'apporter une touche de couleur à notre quotidien. Pour découvrir d'autres photos de la ville, suivez-nous sur Instagram @ LesUlisOfficiel



SOMMAIRE



FOCUS

P10-11

- Le Passage Gourmand : cultiver le Futur



DOSSIER

P16-19

- Notre ville labellisée pour son architecture contemporaine remarquable



AGIR

P15

- Un tourbillon de découvertes avec "Le carnaval du monde"



SOUTENIR

P21

- Les biodéchets collectés directement chez vous !

VIVRE AUX ULIS

VILLE DES ULIS
 BP 43 - 91940 Les Ulis
 TÉL. 01 69 29 34 19
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
 Clovis Cassan
RÉDACTRICE EN CHEF :
 Nadia Tounee
RÉDACTION : Nadia Tounee, Isabelle Diavet, Xavier Colas, Aboubakar Coulibaly
PHOTOS : Swan Valette - Laura Wantiez - Shutterstock.
IMPRIMERIE : Imprimerie RAS, 6 avenue des Tissonvilliers, 95400 Villiers-le-Bel.
DISTRIBUTION : Mairie des Ulis.

Téléchargeable sur www.lesulis.fr
N° 34 Vivre aux Ulis Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, à **11 600 exemplaires.**



Clovis Cassan

Maire des Ulis
7^e vice-président
de la Communauté
d'agglomération
Paris-Saclay

maire@lesulis.fr



Augmenter les synergies autour de notre parc d'activités économique

Depuis la création des Ulis, le territoire communal se divise en deux parties. À l'Ouest, la partie où se concentrent les habitations et à l'Est, de l'autre côté de la N118, un secteur consacré pleinement à l'activité économique. Le parc d'activités de Courtabœuf, l'un des plus grands parcs tertiaires d'Europe, étend son territoire entre les communes de Villejust, Villebon et des Ulis. Un choix politique fort initié par les équipes municipales de l'époque, de dédier autant de terrain au développement économique, a permis à notre commune de profiter du dynamisme fiscal de ces entreprises et de plusieurs milliers d'emplois à proximité. En 2023, on compte toujours 1 200 groupes domiciliés à Courtabœuf, soit un peu plus de 24 000 salariés liés à ce parc.



Notre objectif est de transformer notre parc en un pôle capable de se connecter plus efficacement à l'écosystème de l'innovation et de la recherche du cluster.



Entrée sud du pôle d'excellence Paris-Saclay et proche du « hub multimodal » de Massy, son positionnement géographique demeure un atout stratégique. Si les inquiétudes sur sa viabilité ont pu être soulevées à la fin des années 1990, il est clair que les mutations régulières

que connaît le parc ont renforcé son attractivité et son potentiel. Depuis 2009, il est d'ailleurs intégré au périmètre de l'opération d'intérêt national.

Conscients de la nécessité d'un pilotage partenarial efficace, avec mes collègues de Villebon et de Villejust, nous avons souhaité approfondir le schéma directeur des actions et du développement de Courtabœuf adopté par la précédente municipalité en 2019.

C'est à ce titre qu'en 2023, nous avons signé un projet d'aménagement partenarial avec, notamment, l'État et la Région. Un engagement commun qui se décline autour de trois axes :

- l'amélioration de l'accessibilité et de la visibilité du parc. Une meilleure desserte du parc par les transports en commun, par exemple, est un facteur d'attractivité essentiel.
- l'affirmation de la vocation productive et technologique du parc. Une stratégie qui vise à réduire l'accueil d'activités de commerce, de logistique et de garages auto, par exemple.
- l'accompagnement de la résilience du parc et l'engagement réel sur l'aménagement durable. Il s'agit, par exemple, de définir des objectifs de réduction de la vacance du bâti, de privilégier la sobriété foncière ou encore la densification du bâti intégrant une mixité d'usages. En outre, les nouvelles règles permettront de limiter l'artificialisation des sols, voire de permettre la renaturation de certains secteurs (je pense au cours d'eau du Rouillon qui traverse le parc,

en souterrain la plupart du temps, et qu'on peut apercevoir près de nos salles des fêtes).

Ainsi, pour la première fois, nos trois villes ont engagé une démarche commune de modification de la réglementation urbaine, au travers d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) afin de garantir la cohérence du développement de Courtabœuf. Notre objectif est de transformer notre parc en un pôle capable de se connecter plus efficacement à l'écosystème de l'innovation et de la recherche du cluster. Une synergie qui ne saurait exclure notre objectif d'augmenter l'accès à un emploi de proximité pour les Ulissiennes et les Ulisiens.

Enfin, si ces ambitions supposent des aménagements structurants essentiels, à l'instar de l'opération de rénovation du cœur de parc, nous veillerons à bien traiter le patrimoine des Ulis présent à Courtabœuf. Je pense, par exemple, au centre de secours qui accueille les pompiers et dont les travaux pourraient commencer en 2024. Je pense également à nos salles des fêtes qui sont tant appréciées des associations et des habitants, qui méritent bien un coup de neuf.

Un projet global que nous menons avec force et détermination, main dans la main avec les équipes de la communauté d'agglomération, et dont les contours devraient se concrétiser prochainement.

Bien à vous,
Clovis
Cassan.



8 **01** **Seconde vie pour nos sapins de Noël**

Afin de valoriser les sapins de Noël en les transformant en broyat, un dépôt a été organisé du 2 au 7 janvier sur l'Aire foraine.

Le 8 janvier après-midi entre 14h et 18 h, les sapins ont été broyés et certains d'entre vous ont pu repartir avec le broyat. Le reste a été récupéré par le service des espaces verts de la ville. **Le broyat est utilisé comme paillage dans les résidences. Il permet de maintenir l'humidité pendant l'été, d'éviter la pousse des mauvaises herbes et de jouer un rôle décoratif.**



12
01

La municipalité présente ses vœux aux Ulissiens

La cérémonie s'est déroulée à l'Espace culturel Boris Vian.

Une soirée chaleureuse et riche en partage, à laquelle nombre d'entre vous ont pu participer aux côtés des habitants et des forces vives de la ville.

Cette cérémonie avait pour **thème la résilience**, l'axe central de cette nouvelle année 2024.

Le Maire a détaillé dans son discours, les ambitions et les grandes orientations à venir pour notre ville. Ces grandes priorités portent sur l'éducation et la transition écologique et solidaire, la santé et le bien-être des Ulissiennes et des Ulissiens, la démocratie locale et la participation citoyenne et des projets liés à la politique de la ville. L'occasion aussi d'apprécier le discours élaboré par les instances participatives ulissiennes, notamment le Conseil Municipal des Jeunes, le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil des Aînés.

La cérémonie a aussi été marquée par la remise de la **médaille de la ville à Xavier Maréchal**, opticien au centre ville et l'un des plus anciens commerçants de la ville.

Également diffusée en live sur les réseaux sociaux, vous pouvez voir ou revoir la cérémonie sur la chaîne **Youtube** et la page **Facebook** de la ville.



19
01

Guillaume Meurice à Boris Vian

L'Espace culturel Boris Vian a affiché complet pour ce one man show ! Humoriste et chroniqueur radio connu pour ses chroniques satiriques, Guillaume Meurice, charismatique candidat à l'élection présidentielle de 2027 a su convaincre son électorat... plutôt son public, dans un délire de fous rires.





20 01 Les jeunes donnent de la voix !

Après déjà deux éditions, le concours d'éloquence de l'Agglo Paris-Saclay « À Pleine Voix » est de retour pour une 3^e édition sur le thème de l'égalité.

Vous étiez nombreuses et nombreux à soutenir les candidats ulisiens lors de la demi-finale qui s'est déroulée le 20 janvier au Cinéma Jacques Prévert, durant laquelle ils ont brillamment argumenté sur le thème de « **L'égalité face à la salle de sport** ».

Bravo à Ylel, Ulissien, et à Clara de Palaiseau vainqueurs pour la finale ainsi qu'à l'ensemble des candidats qui n'ont pas démerité.

Rendez-vous pour la finale prévue le 15 mars.



10 01 Soirée de présentation des candidats du futur Conseil Municipal des Jeunes


Clap de fin ! Après deux années riches en projets et en animations, le mandat du **Conseil Municipal des Jeunes** arrive à son terme.

En prélude des futures élections, cette soirée de présentation a été organisée au Radazik en présence du Maire, des élus et des jeunes désireux de s'investir dans notre démocratie locale. Un agréable moment qui a aussi permis de rappeler les objectifs et les enjeux du CMJ. Les élections se dérouleront du 26 janvier au 3 février et l'intronisation de nos futurs conseillers est prévue en mars. Les jeunes sont actuellement en campagne, n'hésitez pas à les suivre sur les réseaux sociaux.



EN DIRECT AVEC CLOVIS CASSAN

Retrouvez votre rendez-vous mensuel sur Facebook, Youtube et Instagram pour échanger en direct avec le maire et ses invités.

 **En direct avec Clovis Cassan c'est le vendredi 9 février à 19h.**

Préparez vos questions !





13 **14** **01** **01** **Ambiance sportive lors du Cross des familles**

Des sportifs et amateurs d'athlétisme avaient rendez-vous au Parc Paul Loridant lors du Cross des familles. Ils ont toutes et tous bravé la fraîcheur hivernale pour ce moment sportif en présence des élus.

Organisés par le Comité départemental d'athlétisme en collaboration avec le C.O.Ulis section Athlétisme, deux créneaux de courses étaient dédiés aux enfants, en fonction de leurs tranches d'âge, et en présence de leurs familles qui y participaient.

Une belle journée où la passion sportive et la convivialité étaient au rendez-vous.

le mot de votre conseillère départementale



Chères Ulissiennes, chers Ulisiens,

En tant que votre représentante au Conseil Départemental avec notre groupe « Naturellement l'Essonne », je tiens à vous exprimer notre point de vue face à la nouvelle loi « immigration » présentée par le gouvernement Macron. Cette législation, bien au-delà de ses implications administratives, touche profondément les valeurs d'humanité et de solidarité qui nous sont chères.

Cette loi, en renforçant les obstacles au regroupement familial et en restreignant l'accès aux aides sociales, ne fait qu'accroître les inégalités déjà présentes dans notre société. Elle représente un recul significatif dans notre lutte pour une société plus inclusive et respectueuse des droits de chacune et de chacun, indépendamment de son origine.

En Essonne ce sont **les changements apportés à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), qui menacent de marginaliser davantage nos aînés issus de l'immigration.** Il est de notre devoir de protéger ces membres vulnérables de notre communauté.

Conscients de ces enjeux, nous avons sollicité M. François Durovray, président du Conseil Départemental, pour l'établissement d'un **dispositif de compensation visant à pallier les effets discriminatoires de cette loi.** Notre démarche s'inscrit dans un engagement ferme pour préserver la dignité et les droits de toutes les habitantes et de tous les habitants de l'Essonne.

Cette loi, au-delà de sa portée sur l'immigration, interpelle notre conscience collective. Elle nous incite à réfléchir

sur le modèle de société que nous voulons construire, une société où solidarité, écologie et humanisme vont de pair. Aux Ulis avec notre majorité municipale comme en Essonne avec notre groupe « Naturellement l'Essonne », nous avons toujours prôné ces valeurs et continuons à œuvrer pour une collectivité accueillante, juste et respectueuse de la diversité.

Ensemble, restons mobilisés pour défendre ces principes et veiller à ce que chaque Essonnienne et chaque Essonnien, quelles que soient ses origines, trouve sa place et sa voix dans notre département.



LE PASSAGE GOURMAND : CULTIVER LE FUTUR



Genèse du projet : éclosion d'une idée gourmande

Dans un monde urbain en constante évolution, le «**Passage gourmand**» ou «**Jardin-forêt**» s'inscrit comme une réponse essentielle pour reconnecter la communauté à la nature. **Sélectionné avec soin aux abords des serres municipales des Ulis, un espace de 2400 m² offre une opportunité unique d'introduire un écosystème durable nourricier et éducatif au cœur de notre ville. L'objectif fondamental de ce projet est de créer un îlot de verdure comestible au sein du Parc Urbain, favorisant la biodiversité, l'éducation environnementale et le bien-être collectif.** Le «**Passage gourmand**» bénéficie du soutien de l'agglomération Paris-Saclay et est reconnu comme une initiative innovante parmi les projets de transition écologique des communes.

C'est quoi un jardin-forêt ?

Le jardin-forêt est un projet novateur qui met en avant la diversité végétale et comestible. L'objectif est de créer une zone attrayante où l'ensemble des végétaux plantés, tels que fruits, légumes, plantes aromatiques, certaines feuilles et même des racines seront comestibles et accessibles. Le jardin-forêt est accessible à toutes et tous. Chacun pourra y accéder librement et bénéficier de ce potager en centre ville.



Les avantages d'un jardin-forêt

La création d'un jardin-forêt au cœur de notre ville revêt de multiples avantages, allant de la protection du vivant au développement d'un écosystème. Il faut noter que la ville souhaite devenir résiliente en matière de transition écologique, sociale et solidaire. Ce projet est un moyen parmi tant d'autres de faciliter l'adaptation et l'atténuation, à travers par exemple, la création d'îlots de fraîcheur et le stockage de carbone. En plus d'être un lieu de ressources alimentaires, le jardin-forêt est un espace propice à la mise en œuvre d'activités pédagogiques et éducatives. Le lien social et collectif est au cœur de ce projet et participe au bien-être personnel.

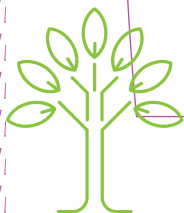
UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE AVEC L'ENSEMBLE DES HABITANTES ET DES HABITANTS

La mise en place d'un jardin-forêt ne peut se faire sans l'implication des habitants. Le projet se co-construit avec la participation des Ulissiennes et des Ulisiens. Deux actions à caractère pédagogique et éducatif ont été mises en œuvre afin d'initier les jeunes au concept de jardin-forêt.

► Un chantier de plantation a eu lieu **le mardi 12 décembre** avec les éco-délégués du collège Aimé Césaire. L'occasion pour les jeunes collégiens de se familiariser avec le concept de jardin-forêt, de découvrir des plantations et différentes espèces végétales : passiflore, mûrier, framboisier, rosier liane, vigne de table, chêne vert, goyavier du Brésil, figuier, poivre de Sichuan, cornouiller male et goume du Japon.

► Un second chantier a été organisé **le mercredi 13 décembre** avec les centres de loisirs des Avelines et du Bosquet. Cette séance a été marquée par la plantation de deux pommiers résistants aux maladies, un tressage avec des branches de Cornouiller et saule Osier, semis de différentes graines et apprentissage des boutures. Les semis de graines et les boutures ont ensuite été positionnés au sein de la micro-pépinière créée par les enfants. Leur enthousiasme et leur énergie ont donné vie à un espace unique, où chaque arbre raconte une histoire tissée avec le fil de la collaboration.

La mise en œuvre du projet se poursuit avec la collaboration de l'association «**La Forêt Gourmande**». Les prochaines étapes porteront sur les chantiers de plantations, des ateliers de bouturage, et des sciences participatives.



Une année riche en actions et en découvertes dans le cadre du projet

Durant toute l'année 2023, le projet a été progressivement mis en œuvre en transversalité avec les agents de la collectivité et intégré dans des événements.

► Formation des agents de la collectivité

En amont du projet, une étape cruciale a été franchie avec la formation des agents municipaux. Plusieurs directions et services ont été associés dans une démarche de transversalité. Grâce à cette formation, les équipes ont acquis les connaissances nécessaires pour concrétiser le concept novateur de la forêt gourmande.

► Atelier de bouturage au festival «Les Ulis en Vert»

En juin 2023, lors du festival «Les Ulis en Vert», un atelier de bouturage a été organisé. Cet événement ludique et éducatif a marqué le début de la création d'une micro-pépinière collective, concrétisant ainsi les premiers pas du projet.



► Vote du nom et concours de dessin

La Fête des enfants en septembre 2023 a été le théâtre d'une nouvelle démarche participative. Les jeunes Ulissiennes et Ulisiens ont été invités à voter pour le nom de cette forêt enchantée. «**Le Passage Gourmand**» a émergé en tant que choix préféré, symbolisant parfaitement l'essence de cette aventure. De plus, un concours de dessin a été organisé,

mettant en lumière le talent artistique des écoliers des Ulis. Six vainqueurs ont remporté une petite jardinière.



L'ASSOCIATION FORÊT GOURMANDE

L'association Forêt Gourmande s'investit pour diffuser les connaissances et rendre accessible à tous la technique des jardins-forêts en climat tempéré. Pour ce faire, l'association développe l'aspect pédagogique à travers des visites commentées, des ateliers, des formations, la chaîne YouTube.

 POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSOCIATION



le mot des élus

Nous sommes ravis de pouvoir commencer notre premier projet collaboratif de jardin-forêt comestible.

Le jardin-forêt est un concept extraordinaire, répondant à la fois à la création d'îlots de fraîcheur, au stockage de carbone et à la production nourricière, que nous souhaitons développer largement sur la ville.

7000 espèces de plantes comestibles existent en climat tempéré, c'est une palette incroyable à découvrir.

Nous avons souhaité nous faire accompagner par l'association «Forêt Gourmande» dans une démarche de formation de nos équipes d'agents municipaux, afin qu'ils puissent acquérir des connaissances en implantation de jardin-forêt comestibles mais également qu'ils puissent réfléchir ensemble, de façon transversale sur toutes les applications de ce type de forêt : pédagogique (scolaire, périscolaire, extra-scolaire), lieu de tranquillité, lieu de partage et d'apprentissage citoyen, projet collaboratif, lieu nourricier, etc.

Le lieu de l'implantation de cette première phase a été pensé autour des serres municipales, pour pouvoir y faire un lien entre celles-ci et les habitants.

Les premières participations ont démarré, et de façon participative avec les enfants d'une classe d'élémentaire, du club EDD du collège Aimé Césaire, ainsi que des centres de loisir. L'occasion aussi pour eux de découvrir le principe du bouturage, du tressage de clôtures végétales, l'existence d'un «arbre à salade» dont on mange les feuilles au parfum de cacahuète, ou encore le semis de futurs arbres à planter plus tard dans le jardin forêt. Ce sont des arbres, des arbustes, des lianes, des vivaces, des couvre-sols qui ont vocation à s'installer sur ce site pour délivrer des feuilles, des noix, des fruits, des baies, ou encore des tubercules et mille autres choses comestibles, aromatiques, médicinales...

Une richesse en construction au sein même de notre beau Parc Urbain, qui on l'espère se déclinera par la suite sur d'autres sites !

Sarah JAUBERT, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA VILLE RÉSILIENTE, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Étienne CHARRON, CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DE LA BIODIVERSITÉ, DES ESPACES NATURELS ET DE LA PROTECTION ANIMALE





PROGRAMME AÎNÉS

RETROUVEZ LES ACTIVITÉS DE L'ESPACE DES AÎNÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2024

- ▶ **Lundi 5** : dégustation de crêpes. Inscriptions les 30 et 31/01 – tarif : 4 €.
- ▶ **Mardi 6** : après-midi jeux à la Ludothèque de 14h à 16h (16 résidences les Hautes Plaines).
- ▶ **Jeudi 15** : tournoi de qwirkle.
- ▶ **Mardi 20** : repas partagé sur réservation (à l'Espace des Aînés).
- ▶ **Vendredi 23** : atelier création de bracelets.
- ▶ **Lundi 26** : quizz.



Les services restent mobilisés dans le cadre du Plan hivernal

Les services de la ville restent mobilisés pour agir en prévention des chutes de neige et de verglas pour ainsi maintenir la circulation des véhicules sur le territoire et l'accès des piétons aux bâtiments publics.

Dans la nuit du lundi 8 janvier dernier, nous avons tous eu le plaisir de voir s'abattre des flocons de neige sur la ville. Dès le début de la soirée, les services d'astreinte et les agents municipaux étaient à pied d'œuvre pour vous assurer la meilleure circulation possible dès le matin !

Les équipes ont effectué des **salages préventifs et le déneigement des axes de circulation majeurs ainsi que les abords des sites stratégiques** comme les voies de bus, pompiers, police, abords des écoles et crèches, des ponts et passerelles etc.

RESTEZ INFORMÉS VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA VILLE ET SUR : lesulis.fr



Bon à savoir

Il faut pousser la neige contre la bordure du trottoir, et surtout ne pas la mettre dans les caniveaux, elle pourrait bloquer le bon écoulement des eaux vers les réseaux d'assainissement.

LA VILLE AUX CÔTÉS DES PLUS VULNÉRABLES

Le Plan national Grand Froid est un dispositif intergouvernemental qui définit les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Pendant la **période de grand froid**, des dispositifs sont mis en place par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) des Ulis chaque année.

- ▶ Un courrier et un mail sont envoyés aux gardiens, aux copropriétés, à la Police Municipale, à la Croix-Rouge Française (qui réalise des maraudes) afin d'informer des modalités à suivre durant la période de froid : coordonnées du CCAS, du 115, de la Police Municipale, de la Police Nationale.
- ▶ Vous pouvez **signaler une personne** sans domicile fixe sur la ville auprès des services sociaux (CCAS).

Il faut noter qu'en dehors de la période hivernale, les services restent mobilisés pour un accompagnement

durable des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité.

- ▶ Le CCAS prend contact avec la Police Municipale, la Police Nationale ou la maraude de la Croix-Rouge pour qu'ils se **déplacent pour rencontrer cette personne**. Elle sera ensuite orientée vers des services dédiées en fonction de son profil.
- ▶ Pour de l'hébergement d'urgence temporaire, il existe le **numéro 115** (appel gratuit depuis un poste fixe).
- ▶ **Possibilité de rencontrer un travailleur social du CCAS** pour des demandes de domiciliation afin d'obtenir une adresse stable, pour une évaluation sociale sur sa situation, d'être orientée et d'obtenir un hébergement d'urgence via les structures habilitées.

Les services restent mobilisés hors période hivernale pour un accompagnement durable des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité.



sOqeres

Restez connecté à la cantine avec SoHappy

SEMAINE DU 5 AU 9 FÉVRIER 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VEND.
Salade verte BIO et croûtons et vinaigrette moutarde	Bœuf LR façon bourguignon Couscous de légumes, fèves et semoule CPNE	Médailon de merlu PMD sauce au citron BIO	Carottes râpées BIO	Les Pas Pareilles : Branche et Céleri Rave rémoulade** et dès de cantal AOP
Farfalles champignons et crème	Carottes Semoule	Fromage fondu vache qui rit BIO	Salade coleslaw BIO	Raclette * (jambon LR, saucisson à l'ail et sec) VEG - PDT
Dessert lacté gélifié saveur chocolat	Yaourt nature de Sigy LCL	Fromage frais fouetté BIO	CUBE AGB,	Cordon bleu de volaille Beignet de poisson PMD
GOÛTER	Pomme BIO	Rondelé BIO	AGB,	Epinards branche BIO
Gâteau fourré au chocolat	Poire BIO	Ananas	Fromage raclette	à la crème
Pomme bicolor	Pain spécial	GOÛTER	Coupelle de purée de pommes BIO	Moelleux pomme cannelle et figue CPNE
Lait demi écrémé	GOÛTER	Baguette viennoise	GOÛTER	GOÛTER
	Baguette	Yaourt aromatisé	Barre bretonne à partager	Gaufre poudrée
	Fromage frais	Jus de pommes	Orange	Yaourt nature
	Petit Cotentin		Lait demi écrémé	Banane
	Purée de pomme abricot			

SEMAINE DU 12 AU 16 FÉVRIER 2024 ** VACANCES SCOLAIRES **

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Colin d'Alaska PMD sauce tomate champignon Pomme de terre vapeur fraîches locales	Mélange brouill brocolis maïs et haricots rouges	Poulet LR rôti au jus Meunière / Colin PMD d'Alaska frais Gnocchis à la betterave	Rôti de bœuf LR au jus / Emincé de saumon sauce crème Carottes BIO	Rillettes de maquereaux
Saint Nectaire AOP	Camembert BIO	Fromage blanc BIO	Fromage fondu vache qui rit BIO	Sauté de porc* LR sauce aux olives / Boulettes de sarrasin, lentilles et légumes
Cantal AOP	Emmental BIO	Couillis de fruits rouges	Fromage Frais fouetté Rondelé BIO	sauce tomate Blé BIO
Orange	Crème dessert à la vanille	Beignet framboise	Rondelé BIO	Purée pomme BIO parfumée fleur d'oranger
Kiwi	GOÛTER	GOÛTER	Banane BIO	GOÛTER
Pain spécial	Madeleine Yaourt aromatisé	Baguette Confiture de fraise	Lait demi écrémé	Barre bretonne à partager
GOÛTER	Jus d'orange	Banane		Pomme bicolor
Riz soufflé au chocolat		Lait demi écrémé		Petit fromage blanc aux fruits
Coupelle de purée de pommes				
Lait demi écrémé				

SEMAINE DU 19 AU 23 FÉVRIER 2024 ** VACANCES SCOLAIRES **

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Salade verte BIO et vinaigrette moutarde Radis roses et beurre demi-sel	Sauté de bœuf LR sauce au paprika et persil / Filet de limande PMD	Carottes râpées BIO Chou blanc BIO et vinaigrette moutarde et dès de cantal AOP	Amuse-buche** Jambon blanc* LR / Beignet stick mozzarella Coquillettes BIO	Œuf dur BIO et dosette de mayonnaise
Chili sin carne CPNE	sauce citron	Omelette BIO	Petit suisse nature BIO	Brandade de poisson (colin d'Alaska, merlu, hoki) PMD CPNE
Riz complet BIO	Haricots verts BIO	Epinards branches BIO à la béchamel	Ananas	Pommes de terre fraîches locales
Crème dessert BIO chocolat	Yaourt BIO aromatisé framboise	Gâteau basque DCG	Kiwi	Salade verte et vinaigrette moutarde
GOÛTER	Poire BIO	Pain spécial	Mini épi de maïs	Pomme BIO
Baguette viennoise	Pomme BIO	GOÛTER		Clémentine BIO
Petit fromage frais sucré	GOÛTER	Baguette		GOÛTER
Pomme bicolor	Baguette	Fromage frais		Madeleine
	Fromage frais	Petit Moulé		Lait demi écrémé
	Coupelle de purée de pommes et fraises	Coupelle de purée de pommes et fraises		

SEMAINE DU 26 AU 29 FÉVRIER 2024

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
Bolognaise de bœuf char	Colin d'Alaska PMD pané au riz soufflé et quartier de citron	Emincé de dinde LR sauce au thym/ Chili sin carne CPNE	Soupe andalouse BIO (haricot vert, tomate, pomme de terre) / Saucisse chipolatas* VEG - carmentier (lentille verte)
Mélange pois cassés, tomate et carotte CPNE	Ratatouille à la niçoise	Riz BIO	Lentilles LCL mijotées
Penne rigate	Boulgour	Saint Nectaire AOP	Clémentine
Petit fromage blanc aux fruits	Tomme blanche	Cantal AOP	GOÛTER
Orange BIO	Camembert	Pain spécial	Barre bretonne à partager
Poire BIO	Coupelle de purée de pommes et abricots BIO	Cake CPNE aux épices (farine locale)	Coupelle de purée de pommes
GOÛTER		GOÛTER	Yaourt nature
Gâteau fourré au chocolat		Pain au lait du boulanger	
Yaourt aromatisé		Petit fromage blanc aux fruits	
Jus d'orange		Jus de pommes	

* Les menus sont susceptibles d'être modifiés.

JEUNESSE ULISSIENNE

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DISPOSITIF JOBS VACANCES

Vous souhaitez développer une expérience professionnelle rémunérée sur la période des vacances de printemps, d'été et d'automne ? Le service Jeunesse de la Ville ouvre la campagne de recrutement du dispositif Jobs vacances (16 / 17 ans), **du samedi 10 février au vendredi 17 mai 2024.**

Une cinquantaine de postes sont à pourvoir dans des domaines variés au sein des services municipaux sur la base d'un contrat de 35 heures, dans trois secteurs d'activité :

- administratif,
- technique,
- animation.

Une fois recruté, vous bénéficierez d'un atelier de sensibilisation et d'initiation aux codes du monde du travail de 2h.

Les dossiers sont à retirer à l'Infojeunes.

➔ CONTACTS : 01 69 29 34 63 |
06 13 27 36 53 | 01 69 36 01 52



J'ai bientôt 16 ans : je me fais recenser !

Chaque jeune de nationalité française doit entamer son recensement dès qu'il atteint l'âge de 16 ans. Cette démarche obligatoire doit se faire auprès de la mairie (ou de votre consulat si vous résidez à l'étranger). Elle vous permet également de participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est une formalité obligatoire organisée par le ministère des Armées qui vous permet de participer aux différents examens et concours publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc..).

QUAND FAUT-IL SE FAIRE RECENSER ?

En tant que jeune Français, vous devez vous faire recenser à partir de votre 16^e anniversaire. En cas d'oubli, il est possible de régulariser votre situation jusqu'à votre 25^e anniversaire. Si vous êtes devenu Français entre 16 et 25 ans, vous disposez d'un mois pour effectuer le recensement.

OÙ PUIS-JE ME FAIRE RECENSER ?

- ▶ Vous pouvez vous rendre à l'accueil de la Mairie des Ulis
- ▶ En ligne, sur le site internet service-public.fr



RECENSEMENT EN LIGNE

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ? :

- ▶ Une pièce d'identité : Carte Nationale d'Identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française.
- ▶ Un livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance).
- ▶ Une carte mobilité inclusion « invalidité » le cas échéant.

APRÈS LE RECENSEMENT

À la suite du recensement, la mairie vous délivre **une attestation de recensement**. Lorsque la démarche est faite en ligne, l'attestation sera disponible sur l'espace documentaire du compte personnel que vous aurez créé sur le site service-public.fr.

Un tourbillon de découvertes avec "Le carnaval du monde"



Le carnaval de la ville des Ulis vous invite à vous envoler à travers le monde le temps d'un après-midi... Au programme du samedi 9 mars 2024 : défilé de chars, batucada et bataille de confettis.

Les festivités du Carnaval de la ville des Ulis s'annoncent comme un véritable voyage à travers le globe (Venise, Rio, Nice,...), offrant aux participants une expédition ludique et festive. Au cœur de l'événement, les rues de la commune vibreront au rythme d'une grande parade mettant en scène des chars associatifs, une batucada enflammée et une bataille effrénée de confettis.

Cette année, le carnaval revêt une dimension particulière avec pour **thème central le «Voyage à travers le monde»**, invitant les festivaliers à explorer les différentes cultures des Carnavals du monde.

Dès 15h30, un défilé des chars prendra son départ depuis la Place de la Liberté.

Des associations ulissiennes, AVAG, Léo Lagrange, Zone Art, le Garage associatif et l'ACPUO préparent actuellement ces « créations » sorties de leur imagination.

La préparation du Carnaval s'inscrit aussi dans le quotidien des Accueils de loisirs de la commune, notamment pendant les vacances d'hiver, où les enfants pourront faire preuve d'une créativité débordante pour confectionner des costumes uniques.

Cette journée exceptionnelle se terminera au Parc Urbain, avec le bal des enfants dès 17h qui viendra clore en beauté cette célébration haute en couleurs.

Tous les participants sont conviés à se joindre à la fête dans le plus pur esprit carnavalesque en revêtant leurs plus beaux déguisements !

PROGRAMME

- **15h30** : Parade des enfants en musique et cortège depuis la Place de la Liberté, empruntant les avenues du Berry, de Bourgogne, d'Alsace, Champs Lasniers, jusqu'à la rue du Morvan.
- **17h** : Arrivée en fanfare au Parc Urbain et lancement du bal des enfants.



ATTENTION :

En raison des défilés, la circulation pourrait être difficile en cœur de ville de 15h30 à 17h30.

➔ PLUS D'INFOS: www.lesulis.fr
RENSEIGNEMENTS : 01 69 29 34 97.



Préinscriptions des Moins de Trois Ans (MTA)

Votre enfant est né entre le 1^{er} et le 31 janvier 2022 ? Pensez à effectuer sa pré-inscription scolaire du lundi 4 mars au samedi 20 avril 2024.

Une classe de l'école du Bosquet accueille déjà une vingtaine d'enfants de moins de 3 ans avant la petite section. La classe de MTA permet aux tout-petits de se socialiser avant leur entrée à l'école. C'est aussi un moyen pour

les enfants éloignés des structures d'accueils et de la langue française de se familiariser avec l'école et faciliter ainsi leur entrée en petite section. L'intégration dans les classes de MTA se fait de manière progressive tout au long de l'année. Une commission se réunira en mai pour attribuer les 20 places. Vous serez informés du résultat de la commission par courrier.

Rendez-vous sur Ulis+ ou en Mairie pour remplir le formulaire de demande de préscolarisation muni d'un justificatif de domicile.

☎ **Tél. 01 69 29 34 84**





« Par cette candidature, nous avons souhaité mettre en lumière la singularité de notre ville et ses richesses architecturales auprès des habitants. »





le mot des élus

Par cette candidature, nous avons souhaité mettre en lumière la singularité de notre ville et ses richesses architecturales auprès des habitants. Ce patrimoine est le ciment de notre communauté. Sa labellisation à venir est une grande fierté pour les Ulissiens et les Ulissiens mais également l'occasion de mettre à mal le déficit d'image des Ulis et les préjugés à propos de la plus jeune ville du Département.

Le Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement nous a accompagnés pour récolter la parole des habitants et des services idoines, les impliquer et co-construire un récit collectif sur le patrimoine de la ville. La labellisation à venir met à l'honneur certaines constructions typiques de notre ville : les structures pyramidales des écoles, le Donjon et l'hôtel de ville, les passerelles... Mais nous ne nous arrêtons pas là et comptons faire vivre ce label ACR via une convention tripartite DRAC/Ville/CAUE. Enfin nous bénéficions aussi d'un accompagnement du CAUE 91 sur les projets de végétalisation des cours d'école.

Koko Mensah, ADJOINT AU MAIRE, EN CHARGE DES SPORTS, LOISIRS ET PATRIMOINE COMMUNAL

Servane Charpentier, ADJOINTE AU MAIRE, EN CHARGE DES ARTS ET CULTURES



11 édifices ou ensembles ulissiens ont été retenus pour obtenir le label Architecture Contemporaine Remarquable. Par cette candidature, la Ville entend valoriser la singularité de l'histoire des Ulis ainsi que celle du patrimoine de la dernière-née des communes essoniennes. Retour sur une démarche co-construite, depuis deux ans, avec les habitants, les agents, les experts du Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et de la DRAC d'Île-de-France.

NOTRE VILLE LABELLISÉE POUR SON ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE

Déambuler aux Ulis, c'est traverser un pan unique d'histoire d'aménagement du territoire : celui d'une ZUP devenue commune au sortir des années 1970. Un ensemble, imaginé par les architectes en chef Robert Camelot et François Prieur, qui, pour « faire communauté », ont notamment misé sur l'urbanisme de dalles, la séparation des flux via les passerelles et où les fonctions s'entremêlent : commerces, logements, loisirs... « La ville des 15 minutes que l'on pouvait traverser à pied sans croiser de voitures », témoigne Gilbert Piantoni, Adjoint chargé des Finances, des Affaires générales et de la Mémoire, mais

surtout habitant de La Queue d'Oiseau depuis 1975.

« Cette urbanisation nous a permis de s'identifier en tant qu'habitants d'un même ensemble. Au lieu de répondre à un simple besoin de logements, on lui a donné une âme dès sa naissance par la création d'un centre-ville, pour fédérer les quartiers Est et Ouest, ou encore grâce à la politique de dédensification conduite dès 1978, notamment aux Jardins des Lys », se remémore l'élu. « Il n'y a pas que les vieilles pierres qui sont remarquables, les gestes architecturaux qui ont fait les Ulis, tant par leurs spécificités que les grands noms qui se cachent derrière, méritent aussi une attention particulière », conclut Gilbert Piantoni.

FAIRE RAYONNER LA VILLE AUTREMENT

Voilà pourquoi la Municipalité, sous la houlette de sa Direction du Rayonnement du Territoire, s'est lancée en janvier 2022 dans l'obtention du Label Architecture Contemporaine Remarquable (ACR), afin de valoriser la commune à travers un regard nouveau sur son bâti. Confié au ministère de la Culture, ce label, décerné par le Préfet de Région après examen de la demande par la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA), signale les édifices ou productions architecturales de moins de 100 ans, non protégées au titre des Monuments historiques. Son objectif : souligner l'intérêt patrimonial des constructions récentes, que chacun peut habiter et fréquenter, et faire le lien entre le patrimoine ancien et la production architecturale actuelle. À la différence des Monuments historiques, ce label ne fige pas dans le temps les édifices sélectionnés, notamment en cas de réalisation de travaux de modernisation, de requalification ou de rénovation énergétique.



Le label ACR : chiffres et critères d'éligibilité

1 600 labels ACR ont été attribués en France depuis les premières campagnes de labellisation en 2017. La région Île-de-France représente à elle seule 225 labels. 28 labels ont été décernés en Essonne au sein de 11 villes. Avec 11 édifices sélectionnés par la DRAC, dont 8 publics, la ville des Ulis se distingue par sa singularité et sa qualité en matière architecturale.

L'éligibilité des édifices retenus repose sur :

- ▶ la singularité de l'œuvre,
- ▶ le caractère innovant ou expérimental de la conception architecturale, urbaine, paysagère ou de la réalisation technique,
- ▶ la notoriété de l'œuvre,
- ▶ l'exemplarité de l'œuvre dans la participation à une politique publique,
- ▶ la valeur manifeste de l'œuvre en raison de son appartenance à un mouvement architectural ou d'idées reconnues,
- ▶ l'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale.





Une démarche co-construite avec les Ulissiennes et les Ulisiens

La Municipalité s'est attachée les services du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de l'Essonne afin de l'accompagner dans sa démarche de labellisation. Une première pour cet organisme départemental chargé de promouvoir la qualité de l'architecture. Avec l'ensemble des services (Maisons Pour Tous, culture, sports, jeunesse, archives, scolaire, etc.), le CAUE a ainsi contribué à l'élaboration d'un récit collectif sur le patrimoine de la ville au cours d'ateliers thématiques organisés entre juillet et septembre 2022. Ces temps d'échanges avec les habitantes et les habitants, le recueil de mémoires ou d'archives auprès des services et de figures emblématiques des Ulis, ainsi que des visites du territoire organisées en compagnie des jeunes ulissiennes et ulisiens ont permis de faire émerger un jeu de cartes des architectures remarquables des Ulis mais également un plan et des parcours architecturaux.

Nourris par ces ateliers et les retours des habitants, la Municipalité et le CAUE ont accueilli les équipes de la DRAC, le 14 octobre 2022, lors d'une visite de la ville articulée autour de la richesse des éléments architecturaux, urbains et paysagers caractéristiques de ses différentes phases de construction. Habitants, associations et élus y étaient présents pour raconter leur ville, dont Gilbert Piantoni qui salue « *une démarche collective et un temps d'échanges précieux sans préjugés* ».

Une « Traversée des Ulis » aux Journées Nationales de l'Architecture

Près de 70 curieux franciliens ont pu assister, le 16 octobre 2022, à la « Traversée des Ulis » en dix étapes, organisée par le CAUE, à l'occasion des 7^{èmes} Journées Nationales de l'Architecture. Ce parcours commenté en réalité augmentée a conduit les visiteurs du centre-ville au Parc Urbain, en passant par le Groupe scolaire des Avelines, les Amonts, les Hautes Plaines, la topographie artificielle de Tournemire ou encore les Bathes et la MPT de Courdimanche.



REVIVEZ CETTE
EXPIÉRIENCE

11 ENSEMBLES ET ÉDIFICES RECONNUS COMME D'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE

Le 16 janvier, les équipes pluridisciplinaires de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture ont examiné la candidature des Ulis. L'intérêt de l'objet d'étude a été souligné, ainsi que la cohérence d'ensemble, et bien entendu la démarche de la commune pour la reconnaissance et la préservation de son architecture ont été mis en avant.

11 édifices ou résidences situés sur le territoire communal ont été retenus en vue de l'obtention du label ACR. Cette sélection reflète les différentes phases d'urbanisation de la ville, de la ZUP à l'architecture des Trente Glorieuses en passant par le début du XXI^e siècle. Ont été sélectionnés :

- ▶ **La résidence Le Bois du Roi**, construite entre 1969 à 1974 et imaginée par Robert Camelot.
- ▶ **La résidence Tournemire**, construite entre 1973 à 1979 et imaginée par Michel Andraut et Pierre Parat.
- ▶ **La résidence des Champs Lasniers**, construite entre 1976 / 1978 et imaginée par Claude Balick.
- ▶ **Le Groupe scolaire du Bosquet**, construit entre 1973 / 1975 et imaginé par Robert Camelot.
- ▶ **Le Groupe scolaire du Parc**, construit en 1975 et imaginé par Robert Camelot Michel Hubert Michel Picard.
- ▶ **Le Groupe scolaire des Millepertuis**, construit entre 1976 et 1977 et imaginé par Michel Hubert et Michel Picard.
- ▶ **L'Hôtel de Ville**, construit entre 1974 et 1976 et imaginé par Robert Camelot, Jean-Claude Finelli et Michel Hennuyer.
- ▶ **Le Centre paroissial Jean-XXIII**, construit entre 1974 à 1977 et imaginé par François Prieur.
- ▶ **L'Espace culturel Boris-Vian**, le Donjon et espaces associatifs, ainsi que les Passerelles du Forez et de la Daunière, construits entre 1978 et 1984 par l'Atelier coopératif d'architectes urbanistes.
- ▶ **La Passerelle Saintonge**, construite entre 1988 à 1989 et imaginée par René Lemarchand et Jurek Juszcak.
- ▶ **La piscine**, construite entre 2004 à 2007 et imaginée par Marc Mimram.





Découvrez l'AVAG et son Repair café

L'AVAG est une association ulissienne dont l'objet est de favoriser l'implication de toutes et tous dans la mise en place d'actions par et pour les habitantes et les habitants. Elle exerce son activité au cœur du quartier prioritaire des Hautes Plaines.

QU'EST-CE QUE L'AVAG ?

L'Association pour Vivre l'Auto-Gestion est fortement engagée sur la ville à travers ses activités axées sur les loisirs, la culture et l'éducation.

Elle agit à travers trois actions phares :

- ▶ **la ludothèque associative** : lieu culturel d'éveil et de sensibilisation au jeu pour tous les âges ;
- ▶ **l'accompagnement à la scolarité** : l'AVAG accueille et accompagne les jeunes de 6 à 18 ans dans leur parcours scolaire et dans la découverte culturelle au sens large du terme ;
- ▶ **l'accompagnement numérique** : l'association accueille et accompagne des personnes, en groupe ou en individuel, dans l'apprentissage et le développement de compétences numériques.

DÉCOUVREZ LE REPAIR CAFÉ ASSOCIATIF

L'AVAG est actuellement engagée dans le développement d'un Repair café associatif sur la ville des Ulis.

Le Repair café est né suite aux actions de collecte/ressourcerie instauré durant l'été 2019 en pied d'immeuble au cœur des quartiers prioritaires des Ulis. Cette action réunissait les acteurs du REFER (Réseau Francilien du Réemploi), la Maison Pour Tous des Amonts et l'AVAG. De nombreuses associations ulissiennes ont rejoint l'initiative au fur et à mesure des années.

À ce jour, l'association a un partenariat avec la Médiathèque François Mitterrand pour un **rendez-vous tous les 15 jours le mardi après-midi, de 15h à 17h, depuis le mois octobre 2023.**

Ces temps de rencontre se déroulent dans une ambiance solidaire et créative et permettent de fédérer des réparateurs en un même lieu avec pour objectif de donner une seconde vie à nos objets du quotidien. L'enjeu est de récupérer, réparer et limiter nos déchets. **Ne manquez pas d'y faire un tour !**

CONTACTS : mail : contact@avag.fr
: 09 74 98 45 00



EXPÉRIMENTEZ LE TIR À L'ARC !

Vous souhaitez pratiquer le Tir à l'arc seul ou en famille ? La section Tir à l'arc du C.O. Ulis organise deux portes ouvertes au gymnase de l'Essouriau pendant les congés scolaires de février et avril 2024 !

Au programme :

Initiation à la pratique du tir à l'arc, de préférence des couples avec ou sans enfant (+ de 8 ans) pour une passion commune mais chaque personne peut aussi s'inscrire individuellement.

Inscriptions obligatoires sur le site internet.

➔ SITE INTERNET : www.archers-lesulis.fr

Dates à retenir

Samedi 17/02/2024 :

15H – 17H Âge : + 8 ans

Samedi 13/04/2024 :

15H – 17H Âge : + 8 ans

CONTACTS : ☎ 06 89 76 56 06

@ Contact@archers-lesulis.fr

Les biodéchets collectés directement chez vous !



QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Les biodéchets sont les déchets issus de la préparation et des restes de repas, des produits périmés (sans emballage), aussi bien les fruits et légumes que la viande, le poisson et les fruits de mer (y compris les coquilles).

Ils représentent près de 30% de votre bac d'ordures ménagères. Les trier permet de réduire encore plus la quantité de déchets dans votre bac grenat/gris et ainsi de les valoriser en compostage ou méthanisation.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités chargées de la collecte des déchets font l'objet de l'obligation légale qui est de vous proposer une solution de tri à la source des biodéchets.

Le SIOM en charge de la collecte et le traitement des ordures ménagères a anticipé depuis le 4 avril 2022. Vous avez désormais l'opportunité de faire collecter vos biodéchets à domicile.

À ce jour, ce sont plus de 6 700 foyers (5 300 en pavillon, et 1400 en collectif) des 21 communes du territoire gérées par le SIOM qui y ont adhéré.

LA COLLECTE SE FAIT EN 3 ÉTAPES :

- ▶ **Remplissage du formulaire d'inscription** en fonction de votre profil (habitat individuel/ maison ou collectif).
- ▶ **Vous recevrez un bioseau** pour votre cuisine, un bac à couvercle marron, le tout accompagné du guide de tri des biodéchets.
- ▶ **Le SIOM vous informe** du jour de collecte de votre bac.

Les inscriptions se poursuivent et vous pouvez bénéficier de ce nouveau service en vous inscrivant dès maintenant !

➔ **POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION :**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Abattage des peupliers en bordure de la RD446 et concertation publique

Certains d'entre vous, résidant à la Queue d'Oiseau ont dû recevoir un courrier de la Municipalité. Cette lettre d'information concerne 3 points essentiels :

- ▶ le point sur le mauvais état de santé des peupliers ;
- ▶ l'abattage de ces derniers ;
- ▶ l'organisation d'une concertation publique pour organiser la plantation de nouveaux arbres.

En effet, après 20 ans de suivi régulier, l'alignement de 20 peupliers d'Italie situés le long de la route départementale 446 entre le Ring des Ulis et l'échangeur de Mondetour a atteint aujourd'hui indéniablement son espérance de conservation. L'état de santé de ces arbres à proximité d'un axe routier particulièrement utilisé posait de réels problèmes de sécurité. La seule solution était alors leur suppression.

Engagée en faveur du développement durable, la Municipalité entend adopter une politique ambitieuse de



reboisement, consistant à **replanter trois arbres pour chaque arbre abattu.**

Afin de discuter ensemble du lieu d'implantation et du choix des futurs arbres, les riverains sont conviés à une rencontre **le samedi 3 février à 11h.**

Le rendez-vous est fixé devant le restaurant asiatique «Royal des Ulis».

SOPHIA ARAM PARODIE LE MONDE D'APRÈS

► **SAMEDI 2 MARS 2024 DÈS 20H30**

Humoriste, comédienne, chroniqueuse à la radio et animatrice de télévision... Sophia Aram est tout à la fois ! Un sacré mélange des genres qui lui permet dans un style propre à elle de critiquer et parodier la dinguerie de notre époque.

Elle vous donne rendez-vous pour son one woman show *Le monde d'après*, un spectacle qui déplore l'état de la société française d'aujourd'hui. Ce one-woman-show amer est à voir le **SAMEDI 2 MARS 2024 dès 20H30** sur la scène de Boris Vian.

LAISSEZ-VOUS TENTER PAR SON ANNONCE...

« Pour mon 5^e spectacle, j'ai choisi de m'amuser avec la dinguerie d'une époque réussissant l'exploit de ressusciter les timbrés que l'on croyait oubliés et d'en inventer de nouveaux qui n'ont rien à envier aux premiers. Je dédie donc ce spectacle aux antivax découvrant l'innocuité d'un faux pass-vaccinal face à un vrai virus, aux petites bourgeoises le cul bien moulé dans leurs leggings venant expier leurs vacances à Courchevel en faisant la promotion d'un islam rigoriste qu'elles n'auront ni à subir ni à combattre, aux antisémites décomplexés par la grâce d'un candidat réussissant l'exploit d'être juif et pétainiste, aux gilets jaunes venus vomir leur bière sur la tombe du soldat inconnu, aux complotistes, aux populistes et aux décérébrés qui les excusent autant qu'ils les utilisent. Aux poutinolâtres qui après avoir crié tous les samedis à la dictature dans notre pays, admirant la poigne d'un autocrate sans foi ni loi... »

Récupérez vos billets au plus vite !



INFORMATION ET RÉSERVATION :

01 69 29 34 91

RÉSERVATION SUR : **lesulis.fr**



BILLETTERIE EN LIGNE SUR :
fnac.com



HUMOUR I À PARTIR DE 12 ANS
TARIF A DE 10€ À 27€

LA 4^{ÈME} ÉDITION DE LA QUINZAINÉ DES ARTS



Comme lors des éditions précédentes, l'art sera démocratisé partout en ville **du 27 février au 14 mars**.

Vous aurez l'occasion de découvrir de nombreuses œuvres lors de vos achats ou balades en ville : que ce soit à l'Espace culturel Boris Vian, dans une des Maisons Pour Tous, ou en ville, chez le coiffeur, le vétérinaire, chez l'opticien au Centre commercial Ulis 2, etc... tableaux, sculptures ou photos y seront exposés.

Le principe reste le même : admirer des œuvres dans l'un de vos commerces ou pendant une simple balade en ville, découvrez les œuvres d'artistes ulissiens ou des villes aux alentours.

À DÉCOUVRIR DANS CETTE 4^E ÉDITION

- 40 artistes ulissiens et des villes aux alentours,
- 19 lieux,
- Plus de 260 œuvres.

LES TEMPS FORTS

- Vernissage à la MPT des Amonts par l'option Arts Plastiques du lycée : **vendredi 1^{er} mars à 18h30**,
- Déambulation et « jeu-concours » : **samedi 2 mars**. Rendez-vous à 13h30 à la MPT des Amonts. Remise des prix prévue avec les participants de la déambulation dans la galerie commerciale (anciennement ETAM),
- Vernissage à l'Espace culturel Boris Vian : **jeudi 7 mars à 18h30**,
- Des ateliers d'initiation aux arts plastiques, animés par des artistes exposants seront proposés aux Ulissiennes et aux Ulissiens.



INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

contact : **actionsculturelles@lesulis.fr**

01.72.86.50.63

Théâtre, humour, danse et musique, retrouvez le programme de vos sorties culturelles du mois de février.



L'Afrique en fête !

Organisé dans le cadre de l'Essonne Mali Festival (EM FEST 2024) qui a lieu depuis le 19 janvier jusqu'au 10 février, ce spectacle est l'occasion privilégiée de découvrir les ambiances rythmiques et musicales d'Afrique.

Un programme riche en musique et en découvertes à vivre au Radazik le dimanche 11 février 2024 de 18h à 20h.



SOIRÉE HIP-HOP

Rap/Chant
VENDREDI 23 FÉVRIER 2024 A 21H

En partenariat avec Flymen Vision

Concerts, spectacles et nouveautés : retrouvez les programmes de l'Espace culturel Boris Vian et du Radazik sur lesulis.fr



ESPACE CULTUREL BORIS VIAN



RADAZIK

MERCREDI 7/02
INSPECTEUR SUN ET LA MALÉDICTION DE LA VEUVE NOIRE à 14h30
COMME UN PRINCE à 18h

JEUDI 8/02
LE CLUB DES MIRACLES (VO) à 15h
MAKING OF à 18h

VENDREDI 9/02
LE CLUB DES MIRACLES (VO) à 18h
MON NOM EST PERSONNE (VO) à 20h30
Ciné Patrimoine

SAMEDI 10/02
COMME UN PRINCE à 18h
MAKING OF à 20h30

DIMANCHE 11/02
INSPECTEUR SUN ET LA MALÉDICTION DE LA VEUVE NOIRE à 16h
LE CLUB DES MIRACLES (VO) à 18h

MARDI 13/02
LES TOUTES PETITES CRÉATURES à 10h30
INSPECTEUR SUN ET LA MALÉDICTION DE LA VEUVE NOIRE à 14h30

MERCREDI 14/02
LES TOUTES PETITES CRÉATURES (VF) à 10h30
Ciné P*tit dèj

UN COUP DE DÉS à 20h30
JEUDI 15/02
CAPTIVES à 15h
PAUVRES CRÉATURES (VO) à 20h30

VENDREDI 16/02
LES TOUTES PETITES CRÉATURES à 10h30
Il était une fois UN COUP DE DÉS à 18h

SAMEDI 17/02
LÉO, LA FABULEUSE HISTOIRE DE LÉONARD DE VINCI à 16h
Ciné goûter
UN COUP DE DÉS à 18h

DIMANCHE 18/02
LÉO, LA FABULEUSE HISTOIRE DE LÉONARD DE VINCI à 16h
UN COUP DE DÉS à 20h30

MARDI 20/02
LES TOUTES PETITES CRÉATURES à 10h30
PAUVRES CRÉATURES (VO) à 18h

MERCREDI 21/02
LE ROYAUME DE KENSUKE à 14h30
Il était une fois. MAY DÉCEMBER (VO) à 20h30

JEUDI 22/02
LA ZONE D'INTÉRÊT (VO/VF) à 15h (VF)

ARGYLLE (VF) à 20h30

VENDREDI 23/02
LA ZONE D'INTÉRÊT (VO/VF) à 20h30
ARGYLLE (VF) à 18h

SAMEDI 24/02
LE ROYAUME DE KENSUKE à 16h

DIMANCHE 25/02
LE ROYAUME DE KENSUKE à 16h
ARGYLLE (VF) à 18h

MARDI 27/02
LA ZONE D'INTÉRÊT (VO) à 18h
LES INTRANQUILLES à 20h30
Ciné Rencontre

MERCREDI 28/02
ROSE, PETITE FÉE DES FLEURS à 14h30
LA BÊTE à 18h

JEUDI 29/02
VIVANTS à 15h
COCORICO à 18h

SAMEDI 2/03
VIVANTS à 20h45
LES TRIPLETTES DE BELLEVILLE à 15h
Ciné-club Junior

DIMANCHE 3/03
ROSE, PETITE FÉE DES FLEURS à 16h
COCORICO à 20h30

MARDI 5/03
VIVANTS à 18h
AVANT-PREMIÈRE SURPRISE à 20h30

Retrouvez le programme complet du cinéma Jacques Prévert lesulis.fr





*Toute
cette bienveillance
m'a donné la force
de revenir*



Cultiver un attachement singulier pour la ville, faire preuve d'une résilience exemplaire avec force face à des moments décourageants : Xavier Maréchal, opticien du centre-ville depuis près de 20 ans, incarne ces valeurs avec éloquence.

Lors de la cérémonie des vœux du maire aux habitants, il a eu l'honneur de recevoir la médaille de la ville. Elle symbolise le soutien et la reconnaissance des Ulis envers son engagement pour la ville et sa capacité à surmonter les épreuves avec résilience.

Xavier Maréchal, Les Ulis dans le cœur et dans les yeux

Un commerçant de longue date

Xavier Maréchal est un visage connu des Ulis, aussi connu que son enseigne « Optique Baudy ». Les plus anciens ont connu la boutique qui était située sur la dalle du centre-ville et qui appartenait à l'époque au commerçant du même nom : Monsieur Baudy. À l'époque, Xavier était l'ami du fils aîné de ce dernier, avec qui il a aimé faire « les 400 coups ».

C'est peut-être ce lien qui le conduit à s'orienter vers l'optique à l'issue de son parcours scolaire. Après avoir effectué ses premières expériences du métier dans les années 1998-2000, il décide de reprendre la boutique Baudy en 2005, en tant que locataire-gestionnaire d'abord, avant d'en devenir le propriétaire en 2010. Il gardera le nom originel de l'enseigne en souvenir de son fondateur ainsi que de son amitié d'enfance. Aujourd'hui, son commerce c'est un peu toute sa vie. Il a tissé des liens particuliers avec chacun de ses clients dont certains sont même devenus des amis au fil des ans. Son métier, c'est sa passion, et il aime le relationnel, mais aussi la technicité de son travail. S'employer à confectionner ou réparer cet accessoire précieux est une fierté pour lui.

Ce choix de vie a également eu un fort impact sur sa vie personnelle, lui permettant de trouver l'amour. « Notre rencontre s'est faite aux Ulis, car nous avons toujours travaillé face à face

dans nos commerces respectifs. Jusqu'à ce jour, nous nous soutenons mutuellement avec amour et passion dans les bons comme dans les mauvais moments » confie Rénata, sa femme, associée du Salon Hair Beleza. Tous deux partagent leur attachement à la ville et ses habitants qu'ils considèrent un peu comme leur deuxième famille.

Surmonter les épreuves

En juin 2023, Xavier fait partie de ces nombreux commerçants qui ont fait les frais des émeutes. Mais grâce à l'élan de solidarité spontané des Ulissiennes et des Ulissiens venus à sa rencontre pour lui témoigner leur soutien, il va finalement retrouver l'envie de poursuivre. « *Toute cette bienveillance m'a donné la force de revenir* » nous confie-t-il. D'ailleurs sa femme Renata ne tarit pas d'éloges à son endroit : « *J'admire mon époux dans tout ce qu'il incarne comme valeurs humaines. A savoir la patience, car il est toujours à l'écoute de sa famille et de sa clientèle (...). Je ne lui dis sans doute pas assez mais c'est un homme exceptionnel* ».

Après de long mois de travaux et de remise en état, vous pouvez aujourd'hui de nouveau bénéficier des services et des conseils de Xavier dans sa boutique qui n'attend que vous. Un bel exemple de solidarité et de résilience.

tribune de l'opposition

2024 : que d'interrogations !

Pour 2024, la majorité municipale a choisi de suivre le chemin à la mode de la résilience. Certains s'en réjouissent déjà et circulent plus librement dans notre ville : les rats et les sangliers par exemple... Par contre, les piétons circulent moins facilement sur le parvis de la mairie où les carrés d'herbe sont devenus des carrés de boue. Dans le Parc Paul Loridant, par temps de pluie, une immense flaque d'eau se forme près de l'aire de jeux remise à neuf. Et quelle évolution est prévue pour l'espace clôturé, qui devait être un jardin japonais, dans ce même parc ?

Une bouffée d'air frais

Un grand bravo au gagnant ulissien de la demi-finale du concours d'éloquence organisé par la Communauté Paris Saclay le samedi 20 janvier.

Cette compétition permet de développer des compétences en communication et en pensée critique et créative : nous avons entendu beaucoup de jeunes talents ulissiens, ils ont tous été très brillants !

Nous serons présentes pour encourager notre candidat Ulissien lors de la finale au printemps prochain.

Françoise MARHUENDA, Mériam HADDAD, Michèle DESCAMPS

CONTACTEZ-NOUS SUR : fmarhuenda@lesulis.fr mhaddad@lesulis.fr
mdescamps@lesulis.fr

Qu'il a été dur, ce mois de janvier !

Pour plein de raisons, on est souvent très pris en janvier : suite et fin des réunions familiales, reprise des activités professionnelles sur les chapeaux de roues, examens pour les étudiants... On espère que vous aurez pu passer à travers ce mois sans trop de difficultés, malgré les conditions météorologiques pénibles et les conditions de transport qui en ont découlé.

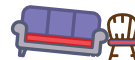
Et maintenant ?

Comme toujours, on attend de l'équipe municipale des résultats, une communication mesurée si possible, et qu'elle entende toutes les voix qui s'élèvent aux Ulis. On pourra noter qu'on ne profite pas des déconvenues autour de la piscine pour incriminer qui que ce soit, ça aurait été (trop) facile. Par contre, on pensait les problèmes du chauffage derrière nous : force est de constater que ce n'est pas le cas, au vu des publications qui fleurissent sur les réseaux sociaux et indiquent que dans certaines résidences sociales, les températures atteintes sont très en-deçà des attentes. Peut-être l'équipe municipale peut-elle faire quelque chose ... comme elle le prétendait il y a tout juste quatre ans ?

Groupe d'opposition « Les Ulis, un avenir ensemble »

Loïc BAYARD, Nicolas GERARD, Nathalie MONDIN

les tribunes de l'opposition sont rédigées sous la seule responsabilité des membres de l'opposition et élus non-inscrits. Leur contenu ne saurait engager la responsabilité du directeur de la publication.

**COLLECTE DES DÉCHETS****Encombrants**

MARDIS 6 ET 20 FÉVRIER

RAPPEL : les encombrants doivent être sortis uniquement la veille des dates de ramassage.

Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 135€.

Déchets végétaux

DU 8 ET 22 FÉVRIER

**RAMASSAGE LES JEUDIS APRÈS-MIDI
DANS LES RÉSIDENCES SUIVANTES :**

Chardons – Clos des Pampres – Domaine des Ulis – Hautes Bergères (jardins des 12 Graines des Bergères) – Jardin des Lys – Mas Laurent – Pendants de Villeziers – Queue d'Oiseau/Ermitage – Rue de Chablis – Rue de la Brie – Tournemire – Vaucouleur. Ces déchets doivent être mis dans des sacs spécifiques à récupérer au Centre Technique Municipal en semaine aux heures d'ouverture ou présentés en fagots.

Une distribution de sacs est également assurée au LCR de la Queue d'Oiseau, tous les 1^{er} jeudis du mois de 10 h à 11 h.

**Sacs à déjections canines**

À disposition au Centre Technique Municipal.

**Déchets ménagers spéciaux**

Dépôt à l'armoire DMS rue du Velay, lors des permanences, **chaque lundi et mercredi, de 14 h à 17 h, ainsi que les samedis 3 et 17 février, de 9 h à 12 h** ou dépôt à la déchetterie du SIOM – CD 118 – avenue des Deux Lacs 91940 Villejust (info sur www.siom.fr)

**CONSULTATIONS JURIDIQUES
GRATUITES POUR LES MINEURS**

Besoin d'en savoir plus sur vos droits ? Venez en parler à un avocat. Consultations gratuites et confidentielles sur rendez-vous **le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h30 à 16h30**

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

TÉLÉPHONE : 01 88 10 05 90

RENDEZ-VOUS :

Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis

DON DU SANG

Une collecte de sang sera organisée par l'Établissement Français du sang (ESF) aux Ulis en mars : mardi 5 mars en salle du Conseil, de 15h30 à 20h, avec ou sans rendez-vous, sur présentation d'une pièce d'identité.

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS OU
TROUVER UNE COLLECTE :**

dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner





LES NUMÉROS D'URGENCE

Secours depuis un portable : **112**

Pompiers : **18**

Samu : **15**

Police secours : **17**

Commissariat :
01 70 29 30 10

Police municipale :
01 69 29 34 12

Violences faites aux femmes : **3919**

SOS médecin :
08 25 56 91 91

SDF et personnes vulnérables : **115**

LES NUMÉROS DES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil (Guichet unique) :
01 69 29 34 00

Espace 128 (Aînés, CCAS, Logement) :
01 69 29 34 36

Archives municipales :
01 69 29 90 93

Centre Municipal de Santé :
01 70 56 50 03

Centre Technique Municipal : **01 69 29 34 80**

Direction des Affaires Culturelles :
01 69 29 34 90

Fabrique citoyenne :
01 75 31 83 07

Direction de la Jeunesse :
01 69 29 34 62

Direction des sports :
01 69 29 34 13

Direction de l'Urbanisme :
01 69 29 34 17

Vie de la Cité :
01 69 29 34 97

BIENVENUE À



Manoé Orion Léodabert BÉJEAU • 26-11

Ahmed Tijani ABOULOUAFA • 5-12

Sory Rayane DOUMBIA • 7-12

Mathys Naël SEGUIN LEVENEUR • 9-12

Elyôn Milyanni Elijah SAMBA • 9-12

Giulyan Daynissse Kail LECOCQ MAXIMIN • 12-12

Sanaa MEDDAHI • 14-12

Nallya Naylli SOUTENARE • 15-12

Silya BAZOUT • 17-12

Chance Rania BIGIRIMANA • 19-12

Suzanne Lou DESLOGES • 21-12

Arthur Henri Paul LEFORESTIER • 22-12

Nadir Ben M'CHAREK • 23-12

Adja Yacine DIOP • 23-12

Molly Keren Appo KABLAN • 26-12



FÉLICITATIONS !

Stéphane SAN EMETERIO et Emilie FLORES • 6-01

Geneviève FLEURY et Laurent MOUZANUIK • 18-01

Rui PATO BRIOSA et Adriana PAULA SOARES • 20-01

Madiva Landu MUANZA et Xena MUANDI LUBAKI • 20-01

AU REVOIR

Amor MOHSNI • 16-10

Louis Marie Gabriel LE GALL • 12-12

Thierry Michel CALMON • 19-12

*ne sont publiés que les naissances, mariages et pacs pour lesquels un accord de publication a été manifesté auprès des services d'État civil.



LES RENDEZ-VOUS CITOYENS

CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

JEUDI 29 FÉVRIER 2024 À 20H

SALLE DU CONSEIL - OUVERT AU PUBLIC (nombre de places limité)



Ville des Ulis



LesUlisOfficiel

Retrouvez l'ordre du jour et les comptes rendus sur lesulis.fr



PERMANENCES DE CLOVIS CASSAN

Le maire vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

☎ PRISES DE RENDEZ-VOUS AU : **01 69 29 34 71**

@ ÉCRIRE À VOS ÉLUS : **cm@lesulis.fr**

PERMANENCES DE PAUL MIDY

Député de la 5^e circonscription de l'Essonne. Votre député vous reçoit sans rendez-vous le **jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h**

Sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

📍 rendez-vous : route de l'Orme à St-Aubin

☎ Paul.midy@assemblee-nationale.fr | 06 58 58 90 23



SAUREZ-VOUS TROUVER CETTE ŒUVRE DANS LA VILLE ?

QUINZAINE
DES ARTS

**DU 27 FÉVRIER
AU 14 MARS**
PARTOUT EN VILLE

**Liste des artistes et des lieux
sur [LESULIS.FR](http://lesulis.fr)**

Renseignements :
actionsculturelles@lesulis.fr
01 72 86 50 63

Restez informés
lesulis.fr     
[@lesulisofficiel](https://www.instagram.com/lesulisofficiel)



PROGRAMME
COMPLET



Terre de talents